

Sauf erreur, la Société a l'intention de recommander au secrétaire d'État la création d'un comité consultatif dès que M. Spencer aura terminé ces consultations. Je sais que le secrétaire d'État tient à ce que ce groupe soit nommé au plus tôt. Aux termes de la loi, cependant, le secrétaire d'État doit attendre que la Société lui recommande de le faire. J'espère qu'elle le lui recommandera sous peu, une fois les entretiens prévus terminés, et que le groupe consultatif sera l'instrument voulu pour le genre de consultations que nous souhaitons tous.

**LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
—LES INFIRMIÈRES DE L'HÔPITAL WEST-
MINSTER, LONDON (ONTARIO)**

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, depuis quelques jours nombre de mes collègues et moi-même avons reçu bien des lettres d'infirmières licenciées qui font partie du personnel de l'hôpital Westminster à London en Ontario. Sans doute les membres des autres partis de la Chambre auront-ils reçu des lettres semblables. En un mot, ces infirmières se plaignent d'une pénurie d'infirmières à l'hôpital Westminster. Elles prétendent que par suite de cette pénurie elles ne peuvent donner des soins comme elles aimeraient le faire. Elles prétendent aussi qu'il est difficile de recruter d'autres infirmières licenciées à cause des traitements, du gel des emplois à l'hôpital et ainsi de suite.

Cet après-midi, j'ai posé une question au ministre des Affaires des anciens combattants à ce sujet et Votre Honneur a jugé préférable de la poser lors d'une motion d'ajournement. C'est pourquoi je suis ici ce soir, je suis heureux de voir que le ministre des Affaires des anciens combattants est aussi à la Chambre. J'espère, par souci de ceux qui ont posé la question publiquement et des députés de tous les coins de la Chambre qui ont reçu ces lettres, que le ministre a une réponse satisfaisante que nous pourrions communiquer aux infirmières de l'hôpital Westminster à London, en Ontario.

[Français]

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu, moi aussi, cette lettre circulaire que m'a fait parvenir une des infirmières de l'Hôpital Westminster, un des hôpitaux pour anciens combattants, situé dans la ville de London, en Ontario.

D'ailleurs, les députés de cette ville m'avaient déjà remis des coupures de journaux traitant d'une prétendue pénurie d'infirmières licenciées, à cet hôpital. Pour la gouverne de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et de tous les autres qui sont

intéressés au sujet, je devrais d'abord expliquer que le nombre des infirmières licenciées à cet hôpital est demeuré raisonnablement constant depuis deux ans.

Il est vrai que le nombre des infirmières professionnelles affectées à cet hôpital a subi des fluctuations, comme c'est le cas pour la plupart des autres hôpitaux canadiens, y compris ceux de mon ministère.

Bien que le nombre d'infirmières licenciées employées à plein temps ait diminué quelque peu, cette diminution a été compensée par une augmentation du nombre de celles qui travaillent à temps partiel. Et le nombre réel—et c'est ce qui compte—d'heures de soins infirmiers professionnels consacrées à nos anciens combattants n'a pas sensiblement changé.

La moyenne quotidienne des malades admis à cet hôpital est d'environ 1,000, dont près de 400 se trouvent dans l'aile psychiatrique et 300 dans les services réservés aux soins chroniques ou à l'hébergement.

Il est souvent possible d'assurer à ces groupes les services infirmiers essentiels, grâce à un personnel auxiliaire dirigé par un nombre réduit d'infirmières professionnelles. Rien ne laisse supposer qu'un seul malade, même dans un service de traitement actif, n'ait pas reçu de soins infirmiers satisfaisants.

En ce qui a trait au salaire des infirmières, on m'informe qu'à cet hôpital, il est sensiblement le même qu'aux deux autres hôpitaux de cette ville, et j'ai les chiffres en main. À l'Hôpital Westminster, les salaires sont de \$5,400 à \$6,420; à l'Hôpital Saint-Joseph, de \$5,340 à \$6,420, et à l'Hôpital Victoria, de \$5,460 à \$6,840.

Tout récemment, soit au début du mois, l'Institut professionnel a été accrédité comme agent négociateur des infirmières de la Fonction publique du Canada, et l'on espère que le problème des salaires se réglera assez prochainement.

Les négociations commenceront bientôt et je suis convaincu que les résultats obtenus sauront satisfaire toutes les parties intéressées.

• (10.10 p.m.)

[Traduction]

**FERMETURE DES LOGEMENTS—
OAKVILLE (ONT.)**

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, au début de l'après-midi j'ai posé une question se rattachant au logement à Oakville, en Ontario. Elle met en jeu un sujet qui, à mon avis, présenterait un certain intérêt pour les régions du Canada qui connaissent une pénurie affligeante de logements, surtout de logements adaptés aux moyens des gens.